



APPORTE

ta couleur

POMPIÈRE OU POMPIER

Service de sécurité incendie

Casernes de Rivière-du-Loup, Saint-Modeste, L'Isle-Verte, Cacouna et Saint-Éloi
Postes permanents à temps partiel

Vous voulez vous impliquer et devenir un acteur important pour votre communauté?

Devenir pompière ou pompier à temps partiel c'est se dépasser, relever des défis et œuvrer pour le mieux-être de votre communauté. En faisant partie de l'équipe de pompières et pompiers de la Ville de Rivière-du-Loup, vous aurez la chance de développer de nombreuses compétences en matière de secours aux victimes et d'interventions variées tels le combat d'incendie, la désincarcération, les premiers répondants, la sécurité civile, les interventions spécialisées. Votre plus grande fierté sera d'avoir fait une différence dans la vie de quelqu'un. Chez nous, vous pourrez apporter votre couleur, vos connaissances, votre énergie, pour contribuer directement à la vie de votre milieu.

Profil recherché

- ✓ Avoir 18 ans et plus;
- ✓ Demeurer dans un rayon de 10 kilomètres de la caserne de Rivière-du-Loup ou de 15 km pour les autres casernes ;
- ✓ Détenir un permis de classe 4-A ou être apte à l'obtenir;
- ✓ Avoir une bonne condition physique;
- ✓ Aimer les défis et le travail sous pression;
- ✓ Vouloir travailler en équipe.

La formation Pompier I est payée et les pompières et pompiers sont rémunérés pour y assister.

Dossier de candidature

Votre dossier de candidature devra comprendre un CV et une lettre mettant en évidence vos motivations à exercer cette fonction. Le processus de sélection peut inclure, des tests, des entrevues, une évaluation psychométrique, un test physique, de même qu'une évaluation médicale.

Vous aimeriez faire partie de notre équipe? Faites parvenir votre CV au plus tard le vendredi **29 avril 2022 à 16 h**, à l'attention de :

Geneviève Gendron, secrétaire de direction

Service des ressources humaines

Ville de Rivière-du-Loup

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7

418 867-6641 | rh@villerdl.ca

Note : Le fait de pouvoir s'absenter de son travail lors d'un appel d'urgence est un critère important qui sera considéré lors de l'embauche.

La Ville applique un programme d'accès égalitaire en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger le texte. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

